PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Avis de modification de l'heure de la séance ordinaire du Conseil d'administration du mois d'août 2026

Le conseil de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a adopté lors de sa session ordinaire tenue le 14 juillet 2026, la résolution numéro 2026-07-58 modifiant l'heure de la séance ordinaire du Conseil d'administration du **11 août 2026**, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*. La séance se tiendra à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la municipalité de Saint-Hugues **à 18h00**.

Le conseil invite cordialement ses citoyens et citoyennes à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ à Saint-Hugues, ce 21 juillet 2026.

Andrée-Anne Beauregard

Secrétaire-trésorière de la Régie

174, rue Saint-Germain
Saint-Hugues, Québec
J0H 1N0

dg@ripinm.ca
Téléphone : 450-252-5027